



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21100336

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

11 AOUT 2021

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0435 448 143

Nom

(en entier) : **GINION WATERLOO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Chaussée de Bruxelles 54 - 1410 Waterloo.**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du Commissaire - Procuration pour les formalités.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires du 25 juin 2021.

Il est en outre procédé à la réélection du commissaire, Mazars Réviseurs d'Entreprises, représentée par Xavier Doyen, pour un mandat de trois ans se clôturant lors de l'assemblée générale relative aux comptes clôturés le 31/12/2023.

Enfin, l'assemblée décide de donner, pour autant que de besoin, une procuration à Mr. Johan Lagae et/ou Mme Els Bruls, demeurant à 1040 Bruxelles, Avenue de Tervueren 2, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec le pouvoir de substitution, afin de remplir les formalités auprès du registre des personnes morales et de l'administration de la TVA, ainsi qu'au guichet d'entreprise afin d'assurer l'inscription ou la modification des données dans la Banque Carrefour des Entreprises. Ils auront, entre autres, le pouvoir de rédiger, signer et déposer les formulaires de publication nécessaires.

Pour extrait conforme,

Johan Lagae
Avocat - Mandataire spécial.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/08/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).